

## Infos pratiques

### Urbanisme



- Ne pas oublier de déposer une demande de permis (ou une déclaration de travaux, selon les cas) pour toute modification de l'aspect extérieur d'une construction, y compris pour un ravalement prévu avec les mêmes coloris.
- Si vous souhaitez modifier un projet en cours, n'oubliez pas de faire une demande de permis modificatif.

### Sélect'Om

Le Select'Om vous informe qu'à partir du 1er juillet 2011 la hauteur d'accès en déchetterie sera limitée à 2,10 m lors de la journée d'ouverture du samedi. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter les services du Select'Om au 03 88 47 92 20.

### Prochains évènements :

- Jeudi 14 juillet : Bal populaire - Club des jeunes.
- Dimanche 25 septembre : Course VTT « Ronde des vendanges ».

## Votre Mairie

### Horaires d'accueil

Vous serez accueillis par Patricia Rohlfshagen, Secrétaire

- Lundi : 8h00 - 12h00
- Mardi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 16h00
- Mercredi : 8h00 - 12h00
- Jeudi : 8h00 - 12h00
- Vendredi : 8h00 - 12h00 et 13h00 - 17h00
- Samedi :

(ouvert le 1er et le 3ème du mois) 9h00 - 11h00

### pensez Y

Permanence le jeudi soir, de 20h00 à 21h00 par Monsieur le Maire ou un de ses adjoints.

**Vous pouvez recevoir les comptes-rendus du conseil municipal par courrier électronique : [mairie.rosenwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosenwiller@wanadoo.fr)**

### A noter

#### Déchetterie du canton :

Zone artisanale de Boersch : 03 88 95 95 45.  
Ouvverte le mercredi et le samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h.

#### Bibliothèque de Rosenwiller :

Horaires d'ouverture Contact : Odile WEISKOPF  
- Lundi : 18h30 - 20h30 et Simone EINHART  
- Mercredi : 9h30 - 11h30 Tél: 03 88 50 73 69  
- Samedi : 13h30 - 15h00 (aux heures d'ouverture)



Du 1er juillet au 4 septembre : uniquement ouverte le lundi de 19h à 21h.

Permanence Rénov' Habitat 67 le jeudi 3 août de 16h à 17h30 à la Communauté de Communes de Rosheim - 86 Place de la République

#### Grands anniversaires :

- Monsieur DUFFNER Victor : 80 ans le 2 mai
- Monsieur et Madame HUBER Albert : Noces de Diamant le 25 mai
- Monsieur HARLE Edmond : 80 ans le 5 juin

#### Mariage :

- Yannick JOST et Emmanuelle EBEL : le 14 mai

#### Nouveaux arrivants :

- Monsieur LATOUCHE Alban et Madame WEBER Audrey et leur fils Eliot, arrivés le 1<sup>er</sup> avril 2011
- Monsieur RIVAT André et Madame RAPSCH Sylvia, arrivés le 10 mai 2011.

### Mairie de Rosenwiller

2 place de l'Eglise  
67560 Rosenwiller  
Tél : 03 88 50 41 66 - Fax : 09 70 06 87 93  
[mairie.rosenwiller@wanadoo.fr](mailto:mairie.rosenwiller@wanadoo.fr)

**Nouveau**

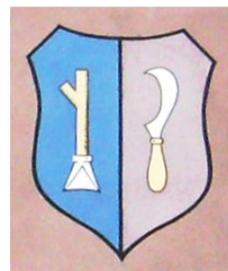
**Attention :** fermeture du secrétariat pour congés annuels :

- du 18 juillet au 31 juillet
- les après-midi du 1er au 15 août

#### Location salle communale :

s'adresser à Michel EINHART. Tél : 03 88 50 74 07  
ou à Etienne MUHLMEYER. Tél : 03 88 50 44 52

## Commune de Rosenwiller



N° 13 – Juillet 2011

# S'GEMEINERAT

# BLATTEL

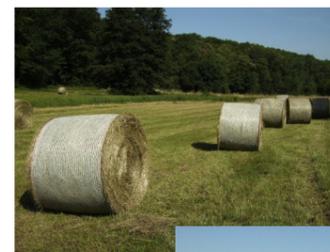
## Bulletin d'information communal

### Le mot du Maire



### En page 3

Le programme  
EAU



L'odeur des foins en été.

Chers habitants de Rosenwiller,

Nous voici en pleine saison estivale ; l'odeur des foins parfume notre beau village et l'avancement du vignoble laisse prévoir une récolte durant les mois d'été !

Le dossier qui a été choisi pour ce bulletin est celui de l'avancement des travaux sur le réseau d'alimentation en eau potable effectués dans le cadre de notre partenariat avec la Ville de Rosheim. Il s'agit de travaux de grande ampleur, nécessaires pour nous garantir un approvisionnement pérenne en eau potable de très grande qualité.

Les projets avancent : celui de la route de Grendelbruch passe en phase de réalisation dès le mois de Juillet, la réfection du ravalement de la salle communale est terminée, la mise en enrobé du chemin du Losseres est en cours ainsi que d'autres réalisations.

Dès la rentrée, l'ancienne école pourra accueillir des locataires dans les 2 logements créés; les autres logements seront mis à disposition pour la rentrée 2012 nous l'espérons.

Vous avez pu lire par voie de presse le projet de fusion de la Communauté de Communes du Canton de Rosheim et celle du Pays de Ste-Odile (Obernai). En effet le projet consisterait à regrouper les 14 communes, soit environ 30 000 habitants dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales. L'ensemble des élus des différentes communes et communautés de communes s'oppose à ce projet préfectoral car l'argumentaire développé ne démontre pas que, dans ce cadre, un meilleur service pourrait être apporté aux citoyens.

Je souhaitais également rappeler que chaque particulier doit veiller à ce que les arbustes et plantations ne débordent pas sur la voie communale. Merci à chaque propriétaire concerné de faire le nécessaire pour se mettre en conformité.

Bonne lecture de ce bulletin et un bel été à toutes et à tous.

Bien cordialement.

Votre Maire, Philippe WANTZ

## Nos activités

### POS

Le POS modifié est applicable

Le nouveau Plan d'Occupation des Sols a été approuvé par le Conseil municipal du 18 mai 2011. Il est maintenant applicable. Outre la mise en conformité avec le SCOT (Schéma de cohérence territoriale), des améliorations importantes ont été intégrées telles que :

- une exigence plus précise des emplacements de parking, lors de nouvelles constructions,
- une meilleure gestion des eaux pluviales,
- une règle de « déblais-remblais » évitant le remodelage trop important du terrain,
- une hauteur maximale pour la clôture.

Le nouveau règlement est disponible à la mairie.

### City-stade

Inauguré le 29 mai 2011



Photo : Bernard FLIEGANS

Le club des jeunes a défini le programme des festivités et assuré le bon déroulement de cette journée ; bravo pour cette participation très active.

Des améliorations ont été progressivement apportées pour réduire la gêne occasionnée au voisinage : règlements affichés d'une part à l'entrée de la zone de loisirs et d'autre part sur l'installation pour le bon usage du City-stade. Par ailleurs, des filets de protection ont été posés.

Des ballons spécifiques sont seuls autorisés sur le City-stade. Ils sont disponibles à la mairie, au prix de 7,20 €.



### Route de Grendelbruch

Les travaux ont débuté

Sous la maîtrise d'oeuvre d'un paysagiste, trois marchés ont été attribués :

Lots	Entreprises	Montant
1	DENNI LEGOLL (Piste cyclable, chemin piétonnier)	142 611
2	Thierry MULLER (Espaces verts)	29 645
3	BTP STEGER (Habillage du Pont)	24 608

Total : 196 864 €

La partie espaces verts est prise en charge par la Communauté de Communes de Rosheim dans le cadre du Fonds de valorisation des sites touristiques et naturels (chaque commune dispose d'une enveloppe).

Sur les autres dépenses, une aide du Conseil Général sera décidée prochainement et l'Etat a notifié une aide pour les aspects sécurité et éclairage public. Le montant restant à la charge de la commune sera d'environ 100 000 €.

Les travaux débuteront fin juillet.

### Règlement Eaux et assainissement

Trois règlements adoptés

Ces règlements définissent :

- 1) les règles à respecter pour la distribution et l'utilisation de l'eau potable,
- 2) les règles à respecter pour le déversement des eaux usées et la gestion des eaux pluviales,
- 3) les obligations des usagers du service d'assainissement non collectif.

Ils seront distribués à chaque abonné.

## Divers

### - Ravalement de la salle communale

Après les travaux modifiant l'entrée de la salle, un ravalement s'imposait ; c'est chose faite et ... les fleurs sont déjà bien épanouies grâce au travail de Gérard.



- Rappel :



## Dossier : Adduction d'eau

### Un important programme de rénovation

Un important programme de rénovation de notre approvisionnement en eau est en cours. Il se décompose en deux phases :

1) Station de pompage de l'Eichwald et remplacement des conduites d'eau alimentant les réservoirs de Rosenwiller et de Rosheim : **phase terminée**

2) Construction d'un nouveau réservoir de grande capacité (1250 m<sup>3</sup>, dont 240 m<sup>3</sup> de réserve incendie) et d'une station de traitement : **phase en cours**.

Pour information, le réservoir actuel de Rosenwiller a une capacité de 150 m<sup>3</sup>.



Photo : Jean-Claude HUCK

Le terrain est préparé à recevoir les réservoirs

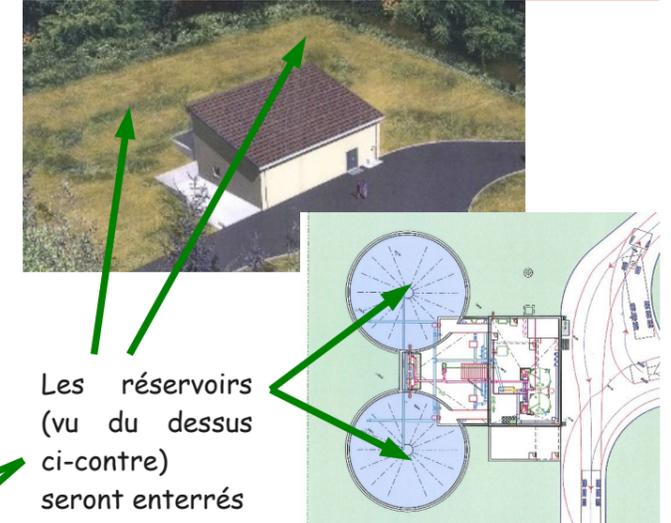
### Conséquences sur notre budget EAU

**Rappel :** A côté du budget de la commune, nous avons trois budgets annexes : budget eau, budget assainissement, budget action sociale (CCAS).

Concernant notre budget eau, nous avons décidé :

- de l'assujettir à la TVA pour nous permettre de récupérer la TVA sur notre contribution aux dépenses d'investissement réalisées par la ville de Rosheim,
- de faire une dotation de la commune vers le budget eau afin d'éviter de recourir à un emprunt en 2011,
- de revaloriser le prix de l'eau au même niveau que celui pratiqué par la Ville de Rosheim pour être en mesure de faire face aux annuités d'emprunt à réaliser en 2012.

**Rappel :** Notre approvisionnement en eau est assuré par la ville de Rosheim dans le cadre d'une convention qui a été renouvelée et mise à jour en août 2008. Cette convention définit à la fois le prix cession de l'eau et notre participation aux investissements (20 %).



Les réservoirs (vu du dessus ci-contre) seront enterrés

En 2010, le prélèvement d'eau sur les sources et les forages de l'Eichwald a été de 220 357 m<sup>3</sup> dont :

- 184 848 m<sup>3</sup> pour Rosheim (Rosheim s'approvisionne aussi sur le forage de Boersch)
- 35 509 m<sup>3</sup> pour Rosenwiller, soit 16,1 % du total.

Le prix de cette fourniture d'eau pour 2011 est de 0,2054 € HT par m<sup>3</sup>.

### Un investissement de 345 000 € HT

Le coût total de l'opération qui a débuté en 2009 se chiffre aux environs de 4 millions d'euros. Compte tenu des aides du Conseil Général, de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, et vu notre contribution aux investissements à hauteur de 20 %, le coût net pour Rosenwiller sera d'environ 345 000 €.

Attention : la revalorisation du prix de l'eau sera effectuée sur les factures émises en **janvier 2012** correspondant aux consommations du 2<sup>ème</sup> semestre 2011.